

IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE ET VULNERABILITÉS DE LA FILIÈRE PONDEUSE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE D'AGNIBILÉKROU (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE), Aya Suzanne KONAN (Université Alassane Ouattara Bouaké - RCI)

konan.ayasuzanne@uao.edu.ci

Résumé

Dans la lutte contre la pauvreté et la couverture des besoins des populations en protéines animales, les populations de la sous-préfecture d'Agnibilékrou ont recours à la filière pondeuse. Cette étude vise à évaluer l'impact socioéconomique et les contraintes de la filière pondeuse dans ladite sous-préfecture. La méthode de collecte des données repose sur les observations de terrain, les entretiens semi-directifs et l'enquête par questionnaire. Il ressort de cette étude que le nombre d'éleveurs de pondeuses est passé de 180 à 239 et celui des fermes de 235 à 257 de 2016 à 2020. La production est passée de 2 019 271 en 2017 à 2 293 940 en 2020. La filière pondeuse est une activité économiquement rentable qui génère des revenus moyens mensuels qui varient entre 500 000 F CFA et plus de 1 500 000 F CFA. Ces revenus contribuent à l'acquisition de biens mobiliers (88%), d'engins roulants (12%), des charges familiales (60%) et constitue un vecteur de création d'emplois. Cependant, la cherté du prix des intrants, les difficultés d'accès des jeunes producteurs aux crédits bancaires (80%) et les pathologies aviaires constituent des facteurs de vulnérabilité de cette activité.

Mots clés : Filière pondeuse, impacts socioéconomiques, vulnérabilité, pathologies aviaires, Agnibilékrou

SOCIO-ECONOMIC IMPACTS AND VULNERABILITIES OF THE EGG-LAYING SECTOR IN THE SUB-PREFECTURE OF AGNIBIEKROU (EASTERN CÔTE D'IVOIRE)

Abstract

In the fight against poverty and to cover the needs of the population in animal proteins, the populations of the sub-prefecture of Agnibilékrou resort to the egg-laying sector. This study aims to assess the socio-economic impact and constraints of the egg-laying sector in this sub-prefecture. The data collection method is based on field observations, semi-structured interviews and a questionnaire survey. The study shows that the number of layer breeders rose from 180 to 239 and farms from 235 to 257 from 2016 to 2020. Production rose from 2,019,271 in 2017 to 2,293,940 in 2020. The egg-laying sector is an economically profitable activity, generating average monthly revenues ranging from 500,000 CFA francs to over 1,500,000 CFA francs. This income contributes to the acquisition of movable assets (88%), rolling stock (12%) and family expenses (60%), and is a vehicle for job creation. However, the high cost of inputs, young producers' difficulty in accessing bank loans (80%) and avian pathologies are factors that make this activity vulnerable.

Keywords : Poultry industry; socio-economic impacts; vulnerability; poultry diseases; Agnibilékrou.

Introduction

La population mondiale s'accroît à un rythme très accéléré. Elle a atteint respectivement 3 milliards d'habitants en 1960, 7 milliards en 2011 et 7,4 milliards en 2016. Cette population continuera d'accroître pour atteindre 9,2 milliards d'habitants d'ici 2050 (D. Bloom, 2016, p. 6). Cette croissance démographique conjuguée à l'urbanisation et les changements d'habitudes alimentaires entraînent une demande en protéines animales (A. Fleury et P. Moustier, 1999, p. 281 ; Rae et Ngaya, 2010, cité par D. I. Batonon-Alavo *et al.*, 2015, p. 3). La satisfaction des besoins en produits avicoles occupe une place de choix dans les politiques alimentaires. En Afrique, dans un contexte de demande alimentaire croissante, les protéines animales sont insuffisantes pour satisfaire les besoins des populations. Pour combler ce déficit, la filière poudeuse constitue une alternative pour couvrir les besoins en protéines animales et assurer une disponibilité en œuf (S. Ngouyamsa, 2007, p.30). Ainsi, le secteur de l'aviculture joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et socioéconomique des populations. Il constitue une activité créatrice d'emplois et de lutte contre la pauvreté (M. M. Diagne, 2008, p.15). Malgré son importance alimentaire et socioéconomique, le secteur avicole fait face à de grands défis notamment, le manque de qualification professionnelle des acteurs, les coûts élevés des intrants, les difficultés d'accès aux crédits bancaires et les contraintes sanitaires liées aux pathologies aviaires (Syfia International, 2004, cité par A. F. E. Essoh, 2006, p.19).

En Côte d'Ivoire, l'agriculture reste le secteur dominant de l'économie et l'un des secteurs les plus performants et les plus dynamiques de la sous-région (E. Nuama, 2006, p. 2). Elle génère en moyenne 30% à 35 % du PIB et constitue la principale source de revenu et d'emploi avec plus de 60 % de la population active (ANADER, 2009, p. 12). Resté en marge de l'économie rurale, le secteur de l'élevage est très peu développé en Côte d'Ivoire. Ainsi, le pays importe environ 60% et 95% des besoins en viandes et en produits laitiers. Pour combler ces déficits, l'État a initié dès 1960, un vaste programme de développement du secteur de l'élevage, en l'occurrence l'aviculture (PSRA, 2021, p.7). Ces actions se sont traduites par la création de la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA), l'installation des exploitations avicoles privées performantes et la création d'organisations professionnelles avicoles (M. Bamba, 2019, p.18). Ainsi, la production a connu une évolution croissance de 2013 à 2017. La production de poulets de chair est passée de 28 604 000 têtes en 2013 à 50 331 347 en 2017 et celle des poudeuses de 4 340 000 en 2013 à 17 033 495 têtes en 2017 (MIRAH/DPSP, 2017). De par son importance, le secteur avicole contribue à 240 milliards de chiffres d'affaires en 2014 et crée en 2012, 130 000 emplois directs et indirects pour les populations les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes. Également, la filière avicole améliore la sécurité alimentaire des

populations avec une couverture en œuf de 100% et 96% en viande de volaille (G. A. Savadogo, 2018, p.10). Toutefois, ce secteur avicole est confronté à une diversité de difficultés qui exposent ces acteurs à une vulnérabilité socio-économique, organisationnelle et sanitaire.

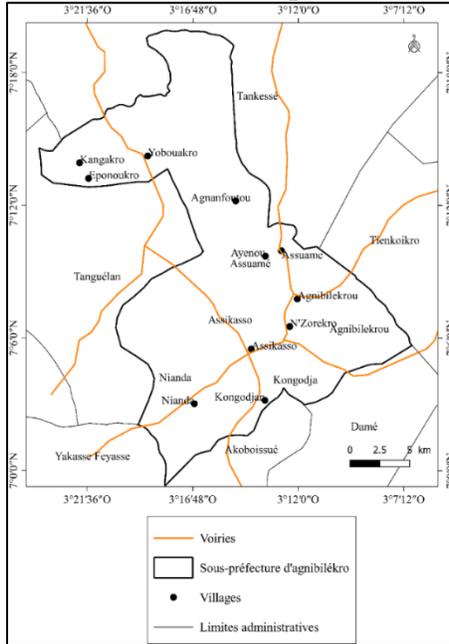
Située dans le District de la Comoé, la filière avicole constitue la principale source d'emplois pour les populations de la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Cette filière représente plus de 80 % des activités liées à la production animale et occupe plus de 25 % de la population active. Ainsi, au niveau des poudeuses, on enregistre en 2020, dans cette localité, 239 éleveurs, 257 fermes et 2 293 940 têtes. Cette sous-préfecture dispose également d'un abattoir industriel de volailles modernes et constitue le premier centre avicole en Côte d'Ivoire. Dans un contexte de crise d'emplois et de développement de l'entrepreneuriat, la filière poudeuse constitue pour les jeunes, une alternative d'insertion économique et de sécurité financière. Toutefois, cette activité reste vulnérable et confrontée à des difficultés qui induisent le dysfonctionnement de la filière. Dès lors, il importe de savoir pourquoi malgré l'importance socioéconomique de la filière poudeuse, celle-ci reste vulnérable? Quel est l'état des lieux de la production de la filière poudeuse dans ladite sous-préfecture? Quels sont les effets socioéconomiques de la filière poudeuse ? Quels sont les facteurs de la vulnérabilité de la filière poudeuse dans cette sous-préfecture? Après un exposé de l'état des lieux de la production de la filière poudeuse, ce travail se propose d'évaluer d'une part, les implications socioéconomiques de filière poudeuse et d'autre part, les facteurs de la vulnérabilité de la filière poudeuse.

1. Méthodes et matériels

1.1. Présentation du cadre spatial

Située à l'Est de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture d'Agnibilékrou est le cadre spatial retenu pour conduire la présente étude. Chef-lieu de la région de l'Indenié-Djuablin, elle est située à 262 km de la ville d'Abidjan avec une population estimée à 99 501 habitants, dont 52 868 hommes, soit 53% et 46 633 femmes, soit 47%. Cette sous-préfecture est limitée au nord par la sous-préfecture de Tankessé, à l'est par la sous-préfecture de Tienkoikro, à l'ouest par la sous-préfecture de Tanguelan et au sud par les sous-préfectures de Damé et Akoboissué. La carte n° 1 montre la localisation de ladite sous-préfecture.

Carte n° 1 : Localisation de la sous-préfecture d'Agnibilékrou



Source : OCHA-CI, 2012 - Réalisation : KONAN Aya Suzanne, Octobre 2022

Le choix de conduire cette recherche dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou a été guidé par deux raisons principales. D'abord, la première raison est relative à l'importance de la filière avicole dans cette sous-préfecture. Effet, ancienne boucle du café-cacao, elle dispose d'un abattoir industriel de volailles modernes et constitue le premier centre avicole en Côte d'Ivoire. Aussi, selon J. E. E. Boka (2009, p.13), les villes d'Abidjan et d'Agnibilékrou fournissent à elles seules 80% de la production en viande de poulet et 90% en œufs de consommation. Ensuite, la seconde raison est liée à la sécurité alimentaire en protéine animale et l'importance socioéconomique de cette activité dans la vie des acteurs. Ainsi, la filière poudeuse contribue au développement économique et social des différents acteurs qui interviennent en amont et en aval de la production. Également, elle contribue à l'autosuffisance alimentaire en protéine animale des populations et à l'autonomisation des femmes qui sont davantage impliquées dans la commercialisation des œufs.

1.2. Approche méthodologique

La méthode retenue pour conduire cette recherche s'inscrit dans une approche qualitative et quantitative. Elle intègre deux approches essentielles à savoir, les sources secondaires et les sources primaires.

La revue documentaire a consisté à effectuer des recherches sur internet, dans les bibliothèques et les centres de documentation afin de faire l'état de la recension des écrits existants sur le sujet. Ainsi, des thèses, des ouvrages, des

articles se rapportant à la filière avicole ont été consultés. De plus, les statistiques avicoles ont été consultées auprès de la Direction Régionale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques d'Agnibilékrou. Ces données statistiques ont porté respectivement sur le nombre d'éleveurs, le nombre de fermes et la production de poudeuses et d'œuf de 2016 à 2020. L'insuffisance des informations recueillies dans la collecte des données secondaires a permis de passer à la phase de la collecte des données primaires.

Les sources primaires sont issues d'une série d'enquêtes effectuées dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Il s'agit de l'observation de terrain, des entretiens et de l'enquête par questionnaire. L'observation de terrain a été le cadre adéquat pour s'imprégner de la production des poudeuses dans les villages de ladite sous-préfecture. Des excursions dans les fermes avicoles ont permis d'appréhender la typologie des acteurs, l'état des fermes avicoles, la typologie des systèmes exploités, les sources et les difficultés relatives à la filière. Quant aux entretiens, ils se sont déroulés auprès de différentes structures notamment, les services de la Ferme Ouattara Ali dit Nanan Issan (FOANI), la Direction Régionale du Ministère des Ressources Animales et les services Ivoire Grain (IVOGRAIN). L'enquête par questionnaires s'est déroulée d'août à octobre 2022 dans les villages de cette sous-préfecture. Elle a concerné les aviculteurs de poudeuse et a porté essentiellement sur les revenus des producteurs, l'effet socialisant des revenus et les contraintes liées aux prix des intrants, les difficultés d'accès aux crédits et les pathologies aviaires. Cette phase a débuté d'abord par une pré-enquête afin de prospecter les localités de pratique avicole et d'identifier les acteurs avicoles dans l'objectif de tester la validité du questionnaire et des méthodes d'enquêtes. Au terme de la phase de la pré-enquête, la population cible retenue pour conduire cette étude est constituée des producteurs de poudeuses.

À cet effet, trois critères ont été retenus, à savoir, la superficie des exploitations de poudeuses, la durée et l'expérience dans le secteur poudeuse, les revenus et la typologie des difficultés auxquels les acteurs sont confrontés. Aussi, la base de données des fermes dans la sous-préfecture complétée par la pré-enquête a permis de recenser de manière exhaustive l'ensemble des fermes dans les villages investigués. À travers la méthode de quotas, il a été décidé d'enquêter 50 fermes sur un total de 124 que comptent les villages investigués, soit un taux d'échantillonnage de 40%. L'usage de cette méthode s'explique par la disponibilité d'une base de données et le souci d'enquêter les producteurs de poudeuse proportionnellement au nombre de ferme dans chaque village. La taille de l'échantillon choisie s'inscrit dans une dynamique d'un niveau de représentativité élevé de l'étude. Ainsi, proportionnellement au nombre de fermes par village, le calcul du nombre d'acteurs enquêtés a été défini. Le tableau n° I montre la répartition du nombre de fermiers de poudeuse enquêtés dans ladite sous-préfecture.

Tableau n° I : Répartition du nombre de fermiers de poudeuse enquêtés dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022

Villages	Nombre de fermiers	Taux d'échantillon	Nombre de fermiers enquêtés
Agnibilekro	50	40%	20
Assikasso	30	40%	12
Assumé	10	40%	4
Nianda	20	40%	8
Kokondja	14	40%	6
Total	124	40%	50

Source : Enquêtes de terrain, août 2022

Le choix des villages investigués a été défini selon des critères : l'existence de fermes de poudeuse, l'enclavement des localités productrices et l'existence de la chaîne de valeur de la filière poudeuse (industrie Foani, magasins d'intrants et la présence de ferme de poulet reproducteur). La collecte des données recueillies dans le cadre de cette recherche a été organisée et traitée sous forme d'analyse statistique, graphique et cartographique. La rédaction du questionnaire, la saisie des données collectées et l'élaboration des tableaux statistiques ont été faites sur le logiciel Sphinx-V5. Le logiciel Microsoft Excel 2010 a été utilisé pour la réalisation des graphiques. L'expression spatiale des données cartographique s'est faite à travers l'élaboration de carte sur le logiciel QGIS.2.18.

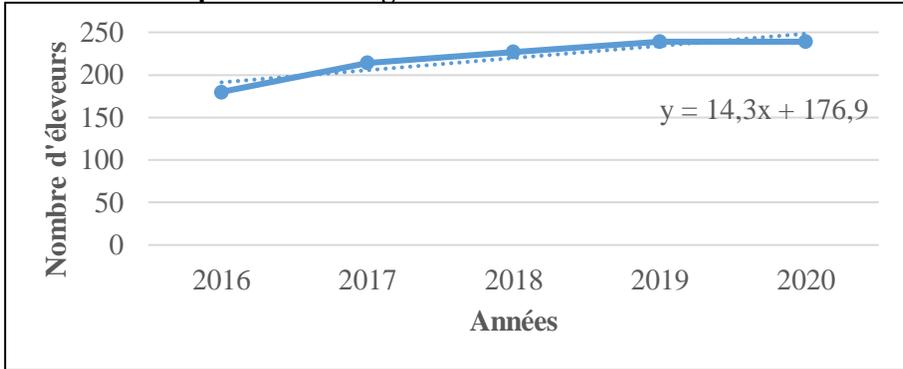
2. Résultats

2.1. L'état des lieux de la filière poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

2.1.1. Une évolution tendancielle croissante du nombre d'éleveurs de poudeuses dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

L'élevage des poudeuses occupe une place importante dans la filière volaille du département d'Agnibilékrou. La sous-préfecture d'Agnibilékrou, principal pôle de production des poudeuses, enregistre 239 éleveurs, soit 86% de l'ensemble des éleveurs du département. Ces acteurs de la filière poudeuse de ladite sous-préfecture accordent une place importante au développement de cette activité. La figure n°1 montre la répartition du nombre d'éleveurs de poulets ponte dans cette sous-préfecture de 2016 à 2020.

Figure n° 1: Évolution du nombre d’éleveurs de poulet ponte dans la sous-préfecture d’Agnibilékrou de 2016 à 2020



Source : MIRAH, Agnibilékrou, 2022

L'équation de la droite de tendance ($y = 14,3x + 176,9$) révèle une évolution tendancielle croissante du nombre d'éleveurs de poulets pontes dans la sous-préfecture d’Agnibilékrou. Annuellement, le coefficient directeur montre que le nombre d'éleveurs connaît une augmentation moyenne de 14 nouveaux éleveurs. Au seuil de significativité de 5%, la p-value ($p = 0,043$) du test de Mann-Kendal confirme cette évolution tendancielle croissante très significative du nombre d'éleveurs de 2016 à 2020. Ainsi, le nombre d'éleveurs est passé de 180 en 2016 à 239 en 2020. Ces éleveurs ont un profil sociodémographique diversifié qui tient compte du genre, de l'âge et du niveau d'instruction (Cf. tableau n° II).

Tableau n° II : Caractéristiques sociodémographiques des producteurs de poudeuses en 2022

Profil sociodémographique	%
Sexe	
Hommes	75%
Femmes	25%
Age	
18-30 ans	9%
30-60 ans	89%
Plus de 60 ans	2%
Niveau d'instruction	
Analphabète	23%
Primaire	32%
Secondaire	20%
Supérieur	25%

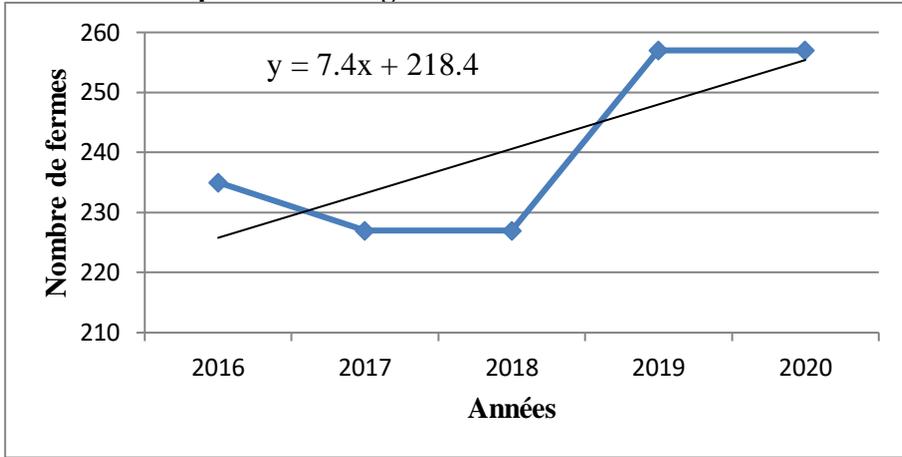
Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

Il ressort de l'analyse du tableau n° II que les producteurs de poules de la sous-préfecture d'Agnibilékrou sont majoritairement des hommes (75%) composés essentiellement d'adultes (89%). Ils sont composés de tous les niveaux d'instruction, dont 23% d'analphabètes, 32% de niveau primaire, 20% de niveau secondaire et 25% de niveau supérieur. L'importance des hommes dans la filière pouleuse s'explique par le capital d'investissement assez important qui n'est pas toujours à la portée des femmes. En effet, en raison de la faible rentabilité des activités génératrices de revenus des femmes de ladite sous-préfecture, elles ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour la pratique de cette activité. Aussi, ceux-ci ont une meilleure connaissance de la pratique de l'aviculture ; soit ils ont appris depuis leur enfance ou ont fait des formations, ce qui favorise une facilité d'insertion dans cette activité. Ce retard des femmes dans la filière pouleuse est lié aux facteurs financiers et à leur désintérêt pour la production, car elles sont davantage impliquées dans le circuit de commercialisation en gros et détail des produits avicoles. Concernant l'âge, la prédominance des adultes est liée au coût d'investissement qui n'est pas à la portée des jeunes et des personnes âgées. Ainsi, dans un contexte de crise d'emploi et de pauvreté, les fermes avicoles constituent pour eux un moyen de survie et d'entrepreneuriat. La diversité du niveau d'instruction se traduit par la pluralité de catégories socioprofessionnelles qui s'investissent dans le développement de cette activité.

2.1.2. Une tendance évolutive croissante du nombre de fermes de pouleuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

L'élevage des poules connaît un essor dans le département d'Agnibilékrou. Cet essor induit une croissance des fermes avicoles, plus spécifiquement dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Ainsi, en 2020, cette sous-préfecture comptait 257 fermes de poules, soit 88% des fermes du département. La figure n° 2 montre l'évolution du nombre de fermes de poules dans ladite sous-préfecture de 2016 à 2020.

Figure n°2: Évolution du nombre de fermes de pouleuses dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou de 2016 à 2020



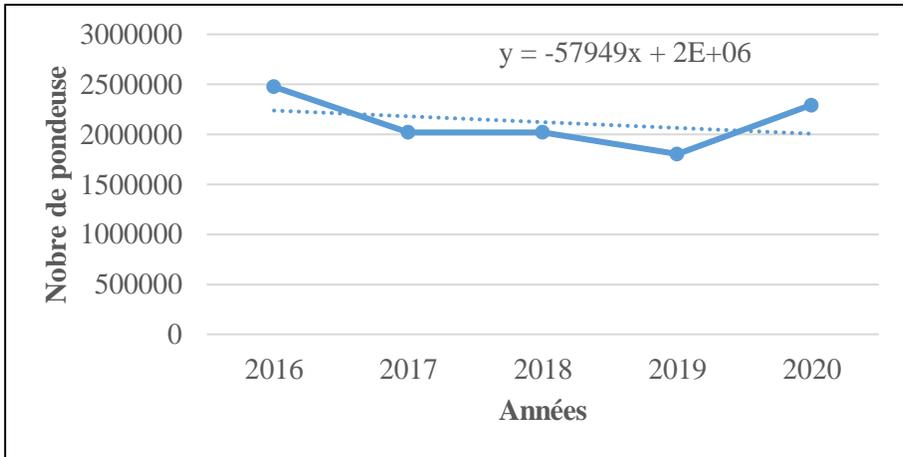
Source : MIRAH, Agnibilékrou, 2022

L'équation de la droite de tendance révèle ($y = 7,4x + 218,4$) une évolution tendancielle croissante des fermes dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Cependant, au seuil de significativité de 5%, la p-value ($p = 0,433$) du test de Mann-Kendall ne révèle pas une évolution tendancielle significative des fermes. Le coefficient directeur de la droite d'équation ($y = 7,4x + 218,4$) indique une augmentation moyenne annuelle de 7 fermes. En effet, le nombre de fermes est passé de 235 en 2016 à 257 en 2020. Toutefois, cette évolution est marquée par des années de rupture qui se situent en 2017 et 2018, avec un effectif de fermes estimé à 227.

2.1.3. Une évolution tendancielle décroissante de la production de pouleuses dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

De par l'importance du nombre d'éleveurs et de fermes, la production de pouleuses connaît une croissance dans le département d'Agnibilékrou. Principal foyer de production de pouleuses dans le département, la sous-préfecture enregistre 93,35 % de la production totale du département, soit 2 293 940 pouleuses en 2020. La figure n° 3 montre l'évolution de la production de pouleuse dans cette sous-préfecture de 2016 à 2020.

Figure n°3: Évolution de la production de pouleuses dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou de 2016 à 2020



Source : MIRAH, Agnibilékrou, 2022

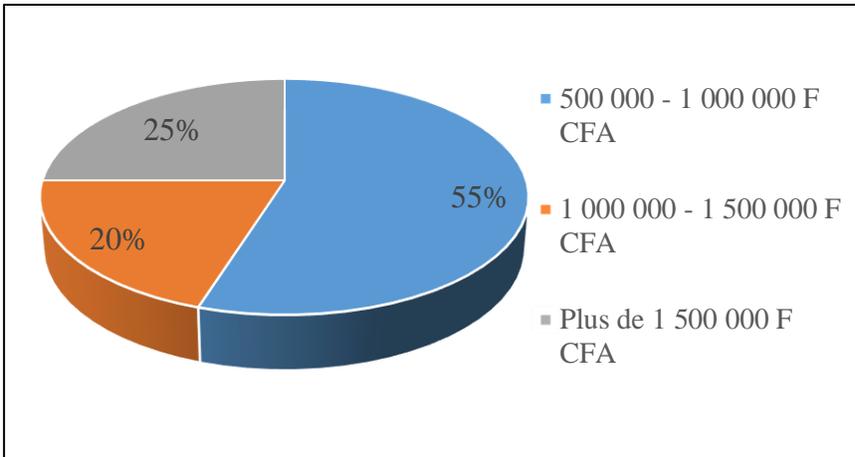
L'analyse de la figure n° 3 montre l'évolution tendancielle annuelle de la production de pouleuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. L'équation de la droite ($y = -57949x + 2E + 06$) révèle une évolution tendancielle décroissante de la production de pouleuse dans cette sous-préfecture. Au seuil de significativité de 5%, la p-value ($p = 0,613$) du test de Mann-Kendall ne révèle pas une évolution tendancielle décroissante significative de la production des pouleuses. Le coefficient directeur de la droite d'équation ($y = -57949x + 2E + 06$) indique une régression moyenne annuelle de 57 949 pouleuses. Ainsi, l'évolution du nombre de pouleuses est passée de 2 475 560 en 2016 à 2 293 940 en 2020. De facto, la production d'œuf en 2020 est estimée à 2 024 970 210, dont 1 188 945 560 commercialisés à Abidjan et 836 024 650 commercialisés dans les autres villes de la Côte d'Ivoire.

2.2. Les effets socioéconomiques de la filière pouleuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

2.2.1. La filière pouleuse, une activité aux divers revenus pour les producteurs

Les revenus tirés de la vente des pouleuses et des œufs varient selon la superficie des fermes avicoles et la typologie des systèmes exploités. Ces revenus sont très importants et largement supérieurs au Salaire Minimal Interprofessionnel Garanti (SMIG) ivoirien qui est de 60 000 F CFA. La figure n°4 montre les revenus des producteurs de la filière pouleuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

Figure n°4: Répartition du revenu moyen mensuel des producteurs de la filière pouleuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

L'analyse de la figure n°4 montre la répartition des revenus moyens mensuels des producteurs de poules. Il ressort de l'analyse que 55% des producteurs ont un revenu moyen mensuel compris entre 500 000 et 1 000 000 FCFA, 20% ont un revenu moyen mensuel qui oscille entre 1 000 000 et 1 500 000 F CFA et 25% ont un revenu moyen mensuel supérieur à 1 500 000 F CFA. Ces revenus sont dominés par la commercialisation des œufs. L'importance des revenus s'explique par le fait que 80% des producteurs enquêtés dans la sous-préfecture produisent eux-mêmes leurs propres aliments. Cette pratique est une stratégie d'adaptation face à la cherté des aliments. Ainsi, elle permet de réduire les dépenses d'investissement et de faire des bénéfices sur le budget alloué aux intrants alimentaires. En outre, une analyse comparative a été faite avec les revenus en milieu rural dans la région de l'Idenié-Djuablin et au niveau national. La figure n°5 montre la comparaison entre le revenu mensuel tiré de la filière pouleuse et le revenu mensuel par habitant en milieu rural en Côte d'Ivoire et dans la région de l'Idenié-Djuablin.

En outre, pour analyser le rapport moyen de production, production et vente, un compte d'exploitation d'une ferme de 2000 poules a été réalisé. Le tableau n° III montre le compte d'exploitation d'une ferme avicole de 2 000 poules.

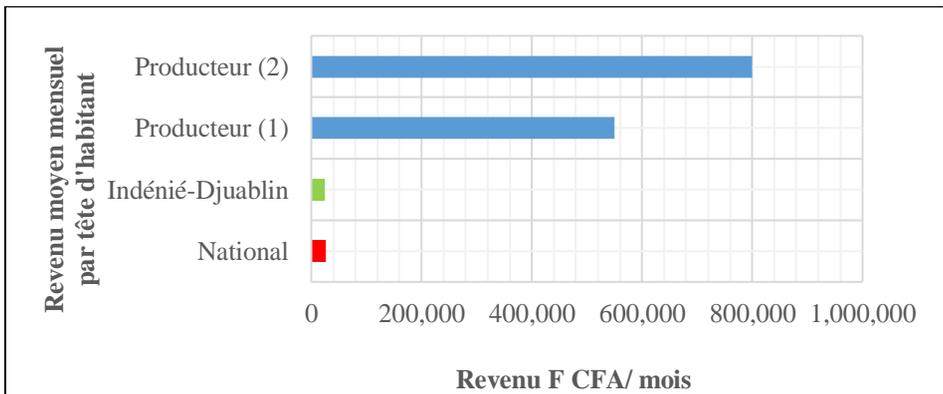
Tableau n° III : Compte d’exploitation d’un fermier de 2000 poudeuses

DÉPENSES CFA)	Montant (F)
Prix d’achat des poussins	1 800 000
Prix d’achat aliments	6 720 000
Prix d’achat des produits vétérinaires	440 000
Mains d’œuvre	525 000
Divers	540 000
Prix des alvéoles	2 425 000
Total dépenses	12 450 000
VENTE	
Vente des œufs	21 150 000
Vente des poudeuses	6 300 000
Total vente	27 450 000
Bénéfice du cycle (18 mois)	15 000 000
Revenu moyen mensuel	833 333

Source : Enquête de terrain, septembre 2022

Il ressort du tableau que ce fermier à investit 12 450 000 F CFA pour une vente de 27 450 000 F CFA, soit un bénéfice de 15 000 000 pour le cycle de 18 mois. L’analyse du bénéfice selon le cycle révèle un bénéfice moyen mensuel de 833 333 F CFA. Ces différents revenus sont supérieurs aux revenus mensuels par tête d’habitant en milieu rural en Côte d’Ivoire et dans la région de l’Agnéby-Djuablin (figure n°5)

Figure n° 5 : Comparaison entre le revenu mensuel tiré de la filière poudeuse et le revenu mensuel par habitant en milieu rural en Côte d’Ivoire et dans la région de l’Idenié-Djuablin



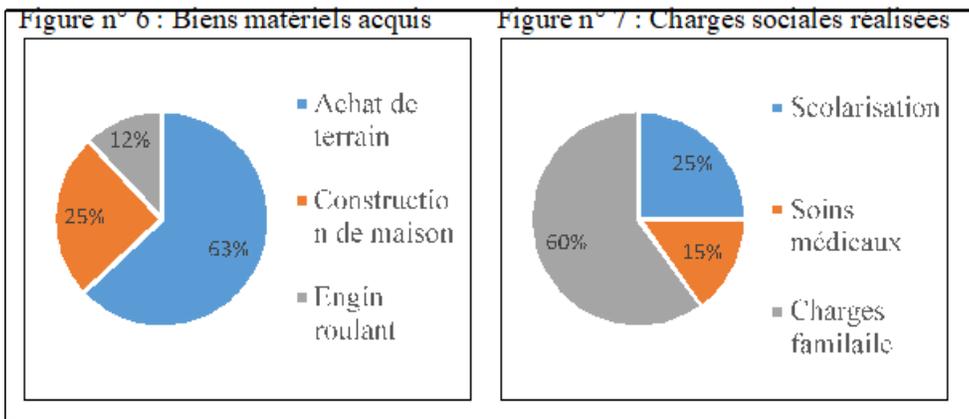
Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022 ; ENV 2015

Il ressort de la figure n°5 que les revenus moyens mensuels des producteurs de la filière poudeuse sont supérieurs aux revenus moyens mensuels par tête d'habitant en milieu rural en Côte d'Ivoire et dans la région de l'Indenié-Djuablin. En effet, le revenu moyen mensuel de la région de l'Indenié-Djuablin (25 157 F CFA) et de la Côte d'Ivoire (26 095 F CFA) est déterminé par l'enquête du niveau de vie des ménages réalisé par (INS, 2015). À partir de la figure n°5, il apparait que le revenu moyen mensuel des deux producteurs est largement supérieur à celui de la région de l'Indenié-Djuablin. Ainsi, ces revenus moyens mensuels contribuent à l'autonomisation et à l'amélioration des acteurs dans un contexte de pauvreté et de crise d'emploi.

2.2.2. Une importante contribution de la filière poudeuse dans l'acquisition de biens et de charges sociales dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

Les revenus tirés de la filière poudeuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou permettent l'acquisition de biens matériels et immatériels. Ces biens jouent un rôle dans l'amélioration des conditions de vie des acteurs. La planche n° 1 montre les biens acquis par les producteurs de la filière poudeuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

Planche n° 1 : Répartition des biens et charge sociales par les producteurs de poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

La planche n° 1 présente les biens acquis par les producteurs de la filière poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. L'étude révèle que les biens matériels acquis par les producteurs sont diversifiés. Ainsi, 63% des producteurs ont acheté des terrains, 25% ont construit des maisons et 12% ont acheté des engins roulants. S'agissant des charges, 60% des producteurs utilisent leurs revenus pour les charges familiales, notamment l'alimentation, le loyer et l'habillement des membres du ménage. Aussi, 25% utilisent leurs revenus pour la scolarisation des enfants et 15% pour les soins médicaux de la famille. À cet effet, 43% des

producteurs scolarisent entre 1-3 enfant, 32% entre 3-5 enfants et 25% scolarisent plus de 5 enfants. A cet effet, un aviculteur d'Agnibilékrou affirme ceci :

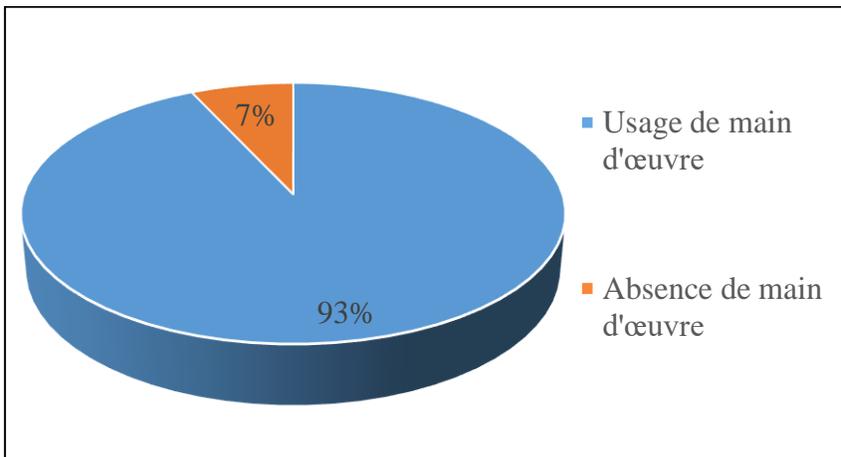
Par faute de moyens financiers, après mon BAC, je me suis lancé dans l'élevage. J'ai été ouvrier dans la ferme de Ali Ouattara, j'ai investi dans l'élevage de chairs, puis dans celui des poudeuses. Cette activité me procure d'importants revenus et me permet d'assurer mes charges sociales.

Ces différents biens acquis permettent aux producteurs d'améliorer leurs conditions de vie. A cet effet, un aviculteur d'Agnibilékrou affirme ceci :

2.2.3. La filière poudeuse, une activité créatrice d'emplois dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

Caractérisée par un système intensif, la filière poudeuse fait intervenir une diversité de main-d'œuvre sur les fermes avicoles. Cette main-d'œuvre est rémunérée suivant l'importance des fermes avicoles (cf. figure n°8).

Figure n°8: Répartition de l'accès à la main d'œuvre dans les fermes de poudeuses en 2022



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

La figure n° 8 met en évidence la répartition de l'usage de main-d'œuvre dans les fermes de poudeuses de la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Il ressort de cette figure que 93% des fermes de poudeuses ont recours à une main-d'œuvre contre 7% qui ne l'utilisent pas. Les fermes qui ont recours aux mains-d'œuvre rémunèrent ces acteurs chaque deux semaines ou à la fin du mois. Les montants varient entre 45 000 F CFA et 100 000 F CFA selon l'importance de la superficie. Par contre, les 7% de fermes qui n'ont pas recours à une main-d'œuvre concernent celles dont la production est moins importante. En outre, en fonction de la superficie des fermes, le nombre d'employés connaît une variation. Ainsi, 57% des fermes ont recours à moins de 10 employés, 24% ont recours à 10 employés et 19% ont recours à plus de 10 employés. La filière poudeuse constitue ainsi un vecteur de

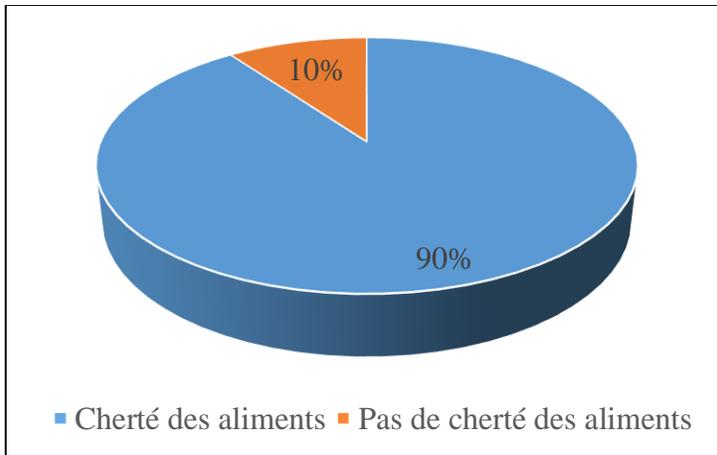
création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. Toutefois, malgré son importance socioéconomique, cette filière est confrontée à des contraintes qui la rendent vulnérable.

2.3. Les contraintes liées à la filière pouleuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

2.3.1. La cherté des aliments et des intrants, une difficulté majeure de la production avicole dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

Dans la production avicole, les aliments et les intrants chimiques jouent un rôle crucial dans la production quantitative et qualitative des volailles. Cependant, les producteurs sont confrontés à des contraintes liées au coût des aliments et à la disponibilité des intrants. La figure n° 9 montre la perception des producteurs sur la cherté du prix des aliments dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

Figure n° 9: Répartition de la perception des producteurs sur le prix des aliments dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

L'analyse de la figure n° 9 montre la répartition de la perception des producteurs avicoles sur le prix des aliments servant à nourrir les volailles. Il ressort de cette figure que 90% des producteurs affirment que les aliments sont chers et indisponibles sur le marché contre 10% qui affirment que les prix sont abordables. En effet, la cherté du prix des aliments résulte de deux indicateurs majeurs qui servent à la fabrication des aliments. Il s'agit respectivement de la cherté du prix des concentrés et de la cherté du prix du maïs. En outre, s'agissant de la perception des producteurs sur le prix des composés servant à la production des aliments, 57 % abordent la cherté du maïs et 43% font référence à la cherté des concentrés. En effet, dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou, les producteurs avicoles produisent leurs aliments destinés à nourrir les volailles. Concernant, le maïs produit localement, le prix connaît une hausse du fait des activités avicoles en Côte d'Ivoire. Les prix ont connu une évolution croissante passant de 110 F

CFA/kg à 250 F CFA/kg de 2017 à 2021. Cette cherté du prix révèle des contraintes pour les producteurs avicoles qui l'utilisent principalement dans la fabrication des aliments. S'agissant des concentrés, les prix connaissent une augmentation. Le tableau n° IV montre le prix de quelques concentrés dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou entre 2020 et 2022.

Tableau n° IV: Prix de quelques concentrés dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022

Types de concentrés	Prix (F CFA) en 2020	Prix (F CFA) en 2022
Concentré démarrage pour les poussins	12 000	19 000
Concentré pouleuses	15 000	21 000
Concentré prémix ponte chez Maridav	20 000	27 500
Concentré KLC5 % maxi ponte	28 000	34 000
Concentré KLC 20 % luxe	26 000	32 000
Concentré 5% maxi ponte chez Maridav	25 000	34 000
Concentré macro prémix ponte	18 000	27 500

Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

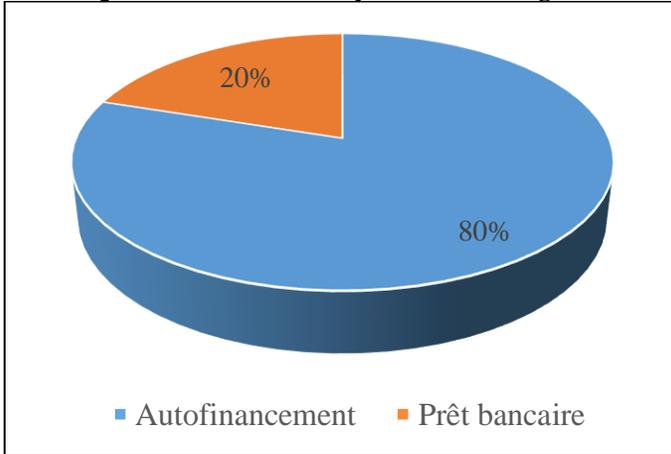
L'analyse du tableau n°3 montre le prix des concentrés servant à la fabrication des aliments entre 2020 et 2022. Il ressort de ce tableau que les prix ont connu une hausse en 2022. En effet, selon les producteurs, cette hausse est liée à la crise de l'Ukraine dans la mesure où lorsqu'ils se plaignent de l'augmentation du prix des concentrés, les commerçants desdits produits abordent l'impact de la crise d'Ukraine sur la disponibilité et le prix des concentrés. Cette crise a accentué davantage le prix des concentrés sur les marchés de la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Face à la cherté du prix des intrants, certains fermiers ont interrompu leurs activités ou préfèrent s'approvisionner en concentré au pays voisin qui est le Ghana. Cette hausse du prix des concentrés impacte le prix des pouleuses et de l'œuf dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

2.3.2. Des difficultés d'accès des jeunes producteurs aux crédits bancaires

À l'instar des activités de la filière agricole, l'activité avicole dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou est confrontée à des contraintes financières. Ces difficultés financières émanent majoritairement des jeunes aviculteurs. En effet, ceux-ci ont peu de moyens pour agrandir leurs fermes avicoles. Cependant, l'accès aux crédits bancaires pour redynamiser leurs activités constitue un véritable goulot

d'étranglement. La figure n° 10 montre la répartition du niveau d'accès aux crédits bancaires par les producteurs de la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

Figure n° 10 : Répartition du niveau d'accès aux crédits bancaires par les producteurs de pouleuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022



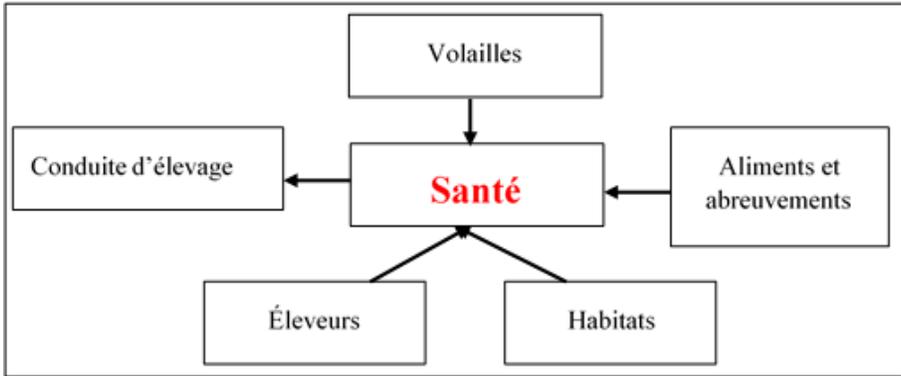
Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

Il ressort de la figure n° 10 que 80% des producteurs n'ont pas accès aux crédits bancaires contre 20% qui y ont accès. Parmi les acteurs n'ayant pas accès aux crédits bancaires, les jeunes aviculteurs (70%) occupent une place très importante. En effet, en l'absence de gage ou de production avicole importante, les microfinances hésitent à financer les aviculteurs. Cette situation induit des difficultés d'agrandissement des fermes avicoles.

2.3.3. Les contraintes sanitaires liées à la production avicoles dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

La production de l'aviculture moderne est confrontée à des contraintes sanitaires. Ces pathologies sont de trois types selon l'agent pathogène. Il s'agit des maladies parasitaires, des maladies bactériennes, et des maladies virales. La figure n°11 montre les différentes composantes des pathologies aviaires.

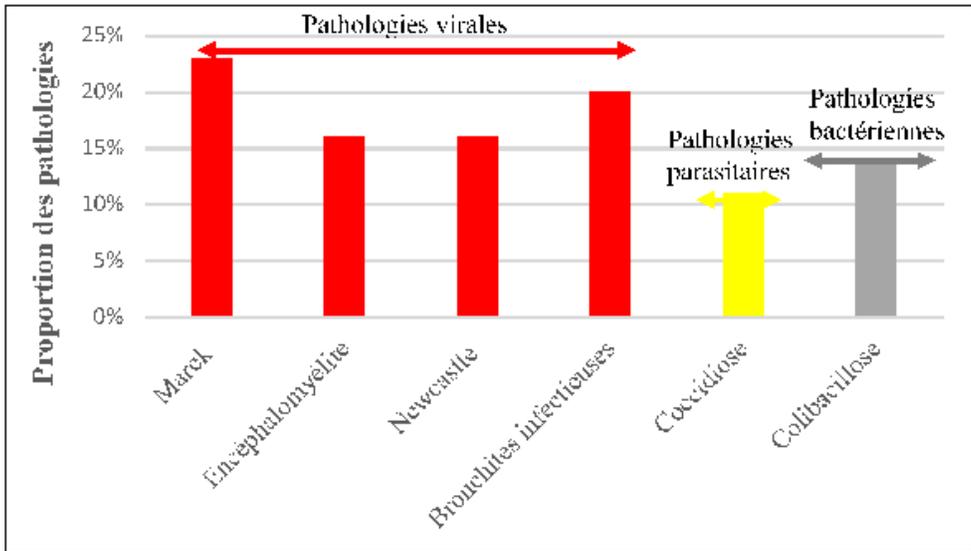
Figure n° 11: Modèle systémique de la survenue des pathologies aviaires



Source : Enquête de terrain, Octobre 2022

Les pathologies aviaires sont influencées par une diversité de facteurs. Ces pathologies sont liées aux conditions de pratique de l'élevage et aux facteurs humains, en l'occurrence les éleveurs. Concernant les facteurs humains, la mobilité des éleveurs dans différentes chambres induit un transport de germes pathogéniques dans d'autres chambres. Également, lorsque l'éleveur est malade, il peut transmettre cette pathologie aux volailles. En outre, les conditions de pratique de l'élevage sont caractérisées par l'habitat des volailles, les volailles, les aliments et les abreuvements. D'abord, l'habitat représente le milieu de vie des volailles. L'hygiène des bâtis est importante pour assurer la santé des volailles. Ensuite, les volailles peuvent faire l'objet de contamination. En effet, l'arrivage de nouveaux poussins ou les poulets adultes peuvent constituer des facteurs de risques sanitaires pour les plus jeunes. Enfin, l'absence d'hygiène des abreuvoirs et l'absence de richesse d'aliments métabolisme dans la composition des aliments exposent les volailles à diverses pathologies. À l'échelle de la sous-préfecture d'Agnibilékrou, les fermes avicoles sont confrontées aux maladies virales, parasitaires et bactériennes (cf. figure n° 12).

Figure n° 12: Répartition des pathologies dans les fermes avicoles de la sous-préfecture d'Agnibilékrou en 2022



Source : Enquêtes de terrain, septembre 2022

L'analyse de la figure n° 12 montre la répartition des principales pathologies dans les fermes avicoles de la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Il ressort de cette figure que 75% des fermes sont exposées aux pathologies virales, 11% aux pathologies parasitaires et 14% aux pathologies bactériennes. D'abord s'agissant des pathologies virales, 23% des fermes avicoles sont confrontées aux Marek, 20% aux bronchites infectieuses, 16% respectivement aux newcastles et aux encéphalomyélites. La pathologie marek affecte les poulettes et les poudeuses à partir de 4 semaines d'entrée en ponte. Les bronchites infectieuses atteignent les volailles de tout âge et induisent une baisse de la ponte d'œuf. L'encéphalomyélite aviaire atteint tout type d'âges, particulièrement les poussins, et entraîne une chute de ponte chez les adultes de 5 à 10%. La pathologie Newcastle affecte les volailles de tous âges avec un taux de mortalité et de morbidité situé de 0 à 100%. Cette pathologie engendre une chute brutale des pontes. Ensuite, les pathologies parasitaires occupent 11% des fermes avicoles avec pour principale pathologie la coccidiose. Cette pathologie expose les poussins à partir de 3 semaines d'âges et induit des retards de croissance et la baisse de la ponte. Enfin, les pathologies aviaires exposent 14% des fermes avec pour principale maladie la colibacillose. Cette pathologie est liée à la contamination à partir d'eau souillée par les fientes et entraîne une déformation des œufs. A cet effet, un aviculteur d'Assikasso affirme ceci :

L'élevage des poudeuses est une activité à risque. En effet, je suis confronté à un environnement bio-sécuritaire défavorable, notamment les pathologies aviaires. En 2020, dans le période d'août en saison de pluie, j'ai perdu en moyenne 500

poules en raison de la pathologie bronchites infectieuses. Cette situation a induit mon endettement auprès des fournisseurs

Ces pathologies induisent des pertes pour les producteurs et exposent les consommateurs à des risques de contamination. Également, les investigations de terrain ont révélé que la survenue de ces pathologies est récurrente en période de pluie. En effet, selon les producteurs, pendant cette période, les poules sont très vulnérables aux germes pathogéniques.

3. Discussion

3.1. Caractéristiques de la filière avicole dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

La filière pouleuse connaît un dynamisme dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Ainsi, la production de pouleuse est passée de 2 019 271 en 2017 à 2 293 940 en 2020, soit un taux d'augmentation de 13,56%. Ces résultats sont en phase avec les travaux de V. Chatellier, P. Magdelaine et Y Trégaro (2015, p. 413) qui attestent qu'à l'échelle mondiale, la production de volailles est passée de 684 000 000 tonnes en 2000 à 1 338 000 000 tonnes en 2022, soit un taux de 95,61%. Également en Afrique subsaharienne, la production est passée de 8 000 000 tonnes en 2000 à 17 000 000 tonnes en 2022, soit un taux de 112,5%. Le dynamisme de la production est lié à la qualité nutritionnelle de la viande de volaille et à l'absence d'interdit religieux auxquels est soumise la viande porcine (Islam et Judaïsme) et bovine (inde). A. Barkok (2007, p. 3-5) renchérit en affirmant qu'au Maroc, l'élevage des poulets modernes constitue le principal pionnier de la filière avicole. Ainsi, la production est passée de 135 000 000 tonnes en 2000 à 140 000 000 tonnes en 2006, soit un taux d'augmentation de 3,70%. Parallèlement, la production des œufs de consommation a progressé, passant de 400 millions à 2,8 milliards, soit une augmentation moyenne annuelle de 5,4%. Par contre au Niger, A. Idi et O. Ganda IDÉ (2010, p.3-17), affirment que l'élevage traditionnelle est le plus dominant. Le cheptel avicole a augmenté en passant de 12 541 000 en 2000 à 13 378 000 en 2005. Le poulet a représenté 57,5% des volailles élevées au Niger en 2007 avec une prédominance des races locales qui ont constitué 54,7% du cheptel. L'aviculture intensive a concerné 2,8% des effectifs, 1,6% pour les poulets de chair et 1,2% pour les poules pouleuses.

Par ailleurs, la filière pouleuse est pratiquée par une diversité d'acteurs aux profils sociodémographiques variés. Il ressort des investigations que les hommes (75%) composés essentiellement d'adultes (89%) constituent les principaux aviculteurs. Ils sont composés de tous les niveaux d'instruction, dont 23% d'analphabètes, 32% de niveau primaire, 20% de niveau secondaire et 25% de niveau supérieur. Ces résultats sont similaires aux travaux de B. Bangué Lamboni (2014, p. 61-63) qui atteste qu'au Togo, l'aviculture moderne est dominée par les hommes (94%). Aussi, 2,9% des aviculteurs n'ont pas été à l'école, 5,7% ont fait l'école primaire, 57,1% l'école secondaire et 34,3% ont un niveau universitaire. Par contre les résultats de N. B. Bonde (2013, p. 39-41) sont contradictoires à cette

étude. Ainsi, l'aviculture traditionnelle au Burkina-Faso est dominée par les femmes (62,5%). Elles sont jeunes (67,5%) avec une faible proportion d'adultes (32,5%). S'agissant du niveau d'instruction, 80% des acteurs sont alphabétisés contre 20% qui ne le sont pas.

3.2. Importance socioéconomique de la filière poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

La filière poudeuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou révèle une importance socioéconomique. Il ressort des investigations de terrain que 55% des aviculteurs ont un revenu moyen mensuel compris entre 500 000 et 1 000 000 F CFA, 20% ont un revenu moyen mensuel qui oscille entre 1 000 000 et 1 500 000 F CFA et 25% ont un revenu moyen mensuel supérieur à 1 500 000 F CFA. Cette logique est partagée par W. Ossebi et D. Dia (2016, p. 78) qui montrent que les revenus des différents acteurs de la filière avicole local du Sénégal connaissent des variations selon la typologie des acteurs. En effet, les aviculteurs ont un revenu moyen mensuel qui varie entre 42 232 F CFA et 81 585 F CFA tandis que les commerçants ont des revenus moyens mensuels estimée à 946 432 F CFA. Aussi, N. B. Bonde (2013, p.43-44), renchérit en affirmant que l'aviculture traditionnelle au Burkina-Faso génère des revenus aux acteurs. Ainsi, 12,5% des acteurs ont entre 5 000-10 000 F CFA, 45% ont un revenu mensuel compris entre 10 000 et 20 000 F CFA, 37,5% ont entre 20 000 et 30 000 F CFA et 5% ont entre 30 000 et 50 000 F CFA. Par ailleurs, l'étude menée dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou révèle que la filière poudeuse est un vecteur de création d'emplois. Ainsi, 57% des fermes ont recours à moins de 10 employés, 24% ont recours à 10 employés et 19% ont recours à plus de 10 employés. Ces employés ont des revenus qui varient entre 45 000 F CFA et 100 000 F CFA selon la superficie des fermes avicoles. Ces résultats corroborent les études de A. Barkok, (2007, p. 12-33) qui révèle qu'au Maroc, le secteur avicole a permis la création d'environ 72 000 emplois directs dans les unités de production et 170 000 emplois indirects dans les circuits de distribution et de commercialisation. Egalement, CILSS *et al.* (2006) ; FAOSTAT (2012) cité par H. Abdou, A. Laouali et B. Rouga Assoumane (2020, p. 849) montrent qu'au Niger, l'élevage est d'une grande importance socio-économique car, il occupe 80% de la population et fait vivre 20% de celle-ci.

3.3. La cherté du prix des aliments dans la filière poudeuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou

Les aviculteurs de la sous-préfecture d'Agnibilékrou sont confrontés à des contraintes liées au coût des aliments et à la disponibilité des intrants. Il ressort de cette étude que 90% des aviculteurs attestent la cherté et l'indisponibilité des aliments, notamment les concentrés et le maïs. Ces résultats sont partagés par D. I. Batonon-Alavo *et al.* (2015, p. 11). En effet, selon cette étude, les éleveurs et les fabricants d'aliments au Bénin sont confrontés à la variation inter-saisonnière des flux et des prix des matières premières utilisées en alimentation avicole. Le maïs,

principale base énergétique de l'aliment a connu une fluctuation du prix en 2011. Ces prix sont passés de 183 €/t en novembre à 260 €/t en août à Parakou et 305 €/t en novembre à 427 €/t en août au marché international de Dantokpa. A. Idi et O. Ganda Idé (2010, p. 45) renchérit en montrant que l'approvisionnement en tourteaux et en farine de poisson constitue un goulot d'étranglement pour les aviculteurs. S'agissant du maïs, en dépit de sa disponibilité, les prix sont très élevés et très fluctuants. Ainsi, en 2004, le sac de 100 kg de maïs, qui coûtait 10 000 F CFA en octobre 2004, se négociait entre 20 000 et 30.000 F CFA au deuxième trimestre 2005. Cette situation a induit la cessation d'activités de 14 fermes avicoles de la Communauté urbaine de Niamey. S'inscrivant dans cette dynamique, Issa *et al.* (2010) cité par H. Abdou, A. Laouali et B. Rouga Assoumane (2020, p. 849) attendent qu'au Niger, les principales contraintes au développement de l'aviculture moderne sont les charges d'exploitation dues essentiellement à l'alimentation qui représente 60-80% du coût de production du fait qu'elle est principalement basée sur des matières premières importées.

3.4. Les difficultés de financement de la filière poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

Les aviculteurs de la sous-préfecture d'Agnibilékrou sont confrontés à des difficultés de financement. Il ressort de cette étude que 80% des aviculteurs n'ont pas accès aux crédits bancaires, dont 70% de jeunes. Ces résultats sont similaires aux études de D. A. Bakoutana (2013, p. 15) qui attestent qu'en Afrique subsaharienne, l'aviculture est un secteur sous-financé par les banques. En effet, les risques sanitaires liés aux différentes pathologies aviaires et le coût élevé de l'alimentation constituent les facteurs limitant l'accès aux prêts bancaires. Aussi, à une échelle spatiale réduite, L. Guezodje (2009, p. 24) affirme que l'aviculture Béninoise fait face à de nombreuses contraintes, notamment les difficultés de financement des petits producteurs vulnérables. Cette situation induit des difficultés d'accès aux crédits bancaires. Ainsi, selon une étude menée en 2007, seulement 3,38% ont été financés par des banques. Dans ce contexte, D. I. Batonon-Alavo *et al.* (2015, p. 10) révèlent que le financement des investissements et des avances de trésorerie du secteur avicole provenaient de capitaux propres. En effet, seulement 23,33% avaient eu partiellement recours à un emprunt auprès d'institutions de financement communal (Caisse locale de crédit agricole mutuel) pour démarrer leurs activités de production, car les banques étaient souvent jugées réticentes à l'idée de financer des activités agricoles ou d'élevage par nature relativement risquées. Cette réticence est liée à l'insolvabilité de certains éleveurs qui avait amené les institutions de financement à durcir les conditions d'accès, exigeant parfois des garanties que les plus petits éleveurs ne pouvaient pas fournir, notamment le titre de propriété et les entreprises cautionnaires. Toutefois, le secteur avicole bénéficie d'une assistance étatique et des organismes. Pour Maizama *et al.* (2003) cité par A. Idi et O. Ganda Idé (2010, p. 12), l'aviculture intensive au Burkina Faso a reçu une aide de l'Etat et des facilités dont, la

recherche de financement, l'allègement fiscal et douanier. Egalement, L. Guezodje (2009, p. 24) révèle que le secteur avicole du Bénin bénéficie de l'appui technique et financier du gouvernement à travers le financement de microprojets avicoles par le Fonds national de la promotion de l'emploi jeune et l'élaboration de référentiels technico-économiques.

3.5. Les contraintes sanitaires de la filière poudeuses dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou

La filière poudeuse de la sous-préfecture d'Agnibilékrou est confrontée des contraintes sanitaires. Ces pathologies aviaires sont liées aux conditions de pratique de l'élevage et des facteurs humains. Ces résultats corroborent ceux de A. Bodering *et al.* (2018 ; p.12) qui révèlent que la prévalence élevée des pathologies dans le secteur avicole à N'djaména et Doba est due aux mauvaises pratiques de biosécurité, le faible accès aux services vétérinaires et médicaments. Par contre, les résultats de A. Barkok (2007, p. 30) montrent des contradictions. Selon cette étude sur l'aviculture traditionnelle au Maroc, les pathologies aviaires sont liées à la prédominance du marché du vif. En effet, les camions de transport du poulet constituent le principal facteur de dissémination des agents pathogènes. En outre, l'étude dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou a révélé que 75% des fermes sont exposée aux pathologies virales, 11% aux pathologies parasitaires et 14% aux pathologies bactériennes. Ces résultats sont similaires aux études de K. D. Hadj Ahmed et S. Chaibi, (2017, p.48-60) qui attendent que dans la région de Lakhadaria en Algérie, les pathologies virales sont les plus fréquentes (32,85%), suivie par les pathologies bactériennes (30%) et les pathologies parasitaires (24,28%). En dépit de l'existence de pathologies, les études de C. Amaria et C. Namar (2020, p.55-57) révèlent des nuances entre l'élevage de poulet ponte et l'élevage de poulet de chair. Ainsi, selon cette étude, l'élevage de poulets de chair à Wilaya de Tizi-Ouzou en Algérie est caractérisé par la prédominance des pathologies bactériennes (51,04%); suivie par les pathologies parasitaires (25,98%) et les pathologies virales (19,32%). G. Nahimana *et al.* (2019, p.3134) renchérissent en montrant que dans le secteur avicole traditionnelle au Sénégal, les causes de mortalité des poules sont les prédateurs (rapaces, chats), les maladies infectieuses et parasitaires. Les plus importantes sont principalement les rapaces (21,61%) et les chats (65,8%). Les maladies infectieuses et parasitaires sont faiblement représentées avec 12,59%.

Conclusion

La filière poudeuse occupe une place importante dans la filière avicole de la sous-préfecture d'Agnibilékrou. Cette filière connaît un dynamisme de sa production et de sa commercialisation. Ce dynamisme est la résultante de l'implication d'une diversité d'acteurs et des superficies exploitées. Cette activité assure la disponibilité en protéine animale et en œuf aux populations et contribue à l'autonomisation économique et sociale des populations par la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Aussi, les revenus générés sont

supérieurs au Salaire Minimal Interprofessionnel Garanti (SMIG) ivoirien qui est de 60 000 F CFA et permettent l'acquisition de biens matériels et de charges sociales qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des acteurs.

Cependant, la filière poudeuse est contrariée par une multitude de vicissitudes, dont le coût des aliments et la disponibilité des intrants, les difficultés d'accès aux crédits bancaires et les pathologies aviaires. Le coût des intrants et des aliments est lié à la cherté du prix des concentrés et du maïs. Également, les difficultés d'accès aux crédits bancaires induisent une précarité des aviculteurs, en l'occurrence les jeunes. Les pathologies aviaires sont traduites par les maladies parasitaires, bactériennes et virales. Cette situation induit une vulnérabilité de filière poudeuse dans la sous-préfecture d'Agnibilékrou.

La demande croissante en protéine animale et les difficultés d'insertion socioéconomique révèlent que la filière poudeuse continuera de s'accroître en milieu rural et urbain. Cette activité doit à cet effet faire face à des défis majeurs pour assurer la sécurité nutritionnelle et l'autonomie financière et sociale des populations. Il s'agit de la professionnalisation de l'aviculture, la formation et la sensibilisation des acteurs aux notions de biosécurité, techniques et pratiques d'élevage et des stratégies de financement et d'accès aux crédits bancaires. Ces défis polarisent les défis de la durabilité économique, sociale et sanitaire de la filière volaille en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

ABDOU Harouna, LAOUALI Abdoukadi et ROUGA ASSOUMANE Balkissa, 2020, « Conduite de l'élevage au sol des poules poudeuses : cas des fermes avicoles de Niamey et Tillabéri en République du Niger », *Revue scientifique International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol. 14, N°3, p. 848-858.

AMARIA Celia et NAMAR Celia, 2020, *Contribution à l'étude des dominantes pathologiques dans les élevages de poulets de chair de la Wilaya de Tizi-Ouzou*, Mémoire en sciences agronomiques, Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, Algérie, 77 p.

ANADER, 2009, *La production vivrière: un enjeu national, Rapport d'activité, N°14, Abidjan, Côte d'Ivoire*, 12p.

BAKOUTANA Davy Audrey, 2013, *Financement de l'aviculture par la microfinance: cas des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC)*, Mémoire en Administration et Gestion, Université de Senghor, Alexandrie, Égypte, 48 p.

BAMBA Mandjé, 2019, *Filières de production animale en Côte d'Ivoire: Dynamiques et projets de développement*, Rapport de stage, Vet Agro Sup, Lyon, France, 54 p.

BANGUE LAMBONI Bèkpaable, 2014, *Étude du marché des intrants zootechniques en aviculture moderne au Togo*, Thèse de Doctorat en Médecine vétérinaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal, 105 p.

- BARKOK Ahmed, 2007, *Revue du secteur avicole au Maroc*, Rapport d'activité, Division de la production et de la santé animale de la FAO, Genève, 44 p.
- BATANON-ALAVO Dolores, BASTIANELLI Denis, CHRYSOSTOME Christopher, DUTEURTRE Guillaume et LESCOAT Philippe, 2015, « Sécurisation des flux d'approvisionnement en matières premières et de mise en marché des produits dans le secteur avicole : cas de la filière œufs au Bénin », *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, Vol 68, N° 1, p. 3-18.
- BLOOM David, 2016, « Bouleversement Démographique », *Revue scientifique Finances et Développement*, p. 6-12.
- BODERING, NDOUTAMIA, NGANDOLO, MOPATE et NGAKOU, 2018, « Caractérisation des élevages avicoles et évaluation de leur niveau de contamination par salmonella spp. et escherichia colis dans les villes de N'djaména et Doba au Tchad », *Rev. Sci. Tech. Off. Int. EPiz*, Vol. 37, N°3, p.1-24.
- BOKA Jocelin Essehine Enock Jocelin, 2009, *Pratique des mesures de biosécurité dans les marchés de volailles vivantes en Côte d'Ivoire : cas du district d'Abidjan*, Thèse de Doctorat en Médecine vétérinaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal, 102p.
- BONDE Nikêdoba Barthélemy, 2013, *Les formations techniques spécifiques en aviculture: facteurs explicatifs de la faible réalisation des projets avicoles dans le Diéma de Fada, membre de la fédération des diéma tin tua*, Mémoire en Sciences économiques et gestion, Université Ouaga II, Ouagadougou, Burkina-Faso, 62 p.
- CHATELLIER, MAGDELAINE et TRÉGARO, 2015 « La compétitivité de la filière volaille de chair française: entre doutes et espoirs », *Revue INRA Production animales*, Vol. 28, N°5, p. 411-428.
- DIAGNE Modou Marie, 2008, *Analyse de la compétitivité de la filière avicole semi-industrielle dans la zone des Niayes*, Mémoire en Économie et sociologie rurale, Université de Thiès, Thiès, Sénégal, 57 p.
- ESSOH Aimé Franck Etienne, 2006, *Les importations de viandes de volaille et la filière avicole en Côte d'Ivoire de 1999 à 2003*, Thèse de Doctorat en Médecine vétérinaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal, 136 p.
- FLEURY Andrey et MOUSTIER Paule, 1999, « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable. » *Revue scientifique Cahiers agricultures*, N° 8, p. 281-287.
- GUEZODJE Lionel, 2009, « Contraintes et défis de l'aviculture en Afrique de l'Ouest: Cas du Bénin », In: des systèmes de production, des enjeux, des défis, *Revue scientifique grain de sel*, N°46-47, p. 24-25.
- HADJ AHMED Djennat Khouloud et CHAIBI Seddick, 2017, *Les principales pathologies aviaires observées dans un cabinet vétérinaire (région de lakhdaria)*, Thèse de Doctorat en Médecine vétérinaire, Université Saad Dahlab-Blida 1, Algerie, 76p.

- IDI Assoumane et GANDA IDE Ousséini, 2010, *Revue du secteur avicole du Niger*, rapport d'activité, Division de la production et de la santé animale de la FAO, Genève, 61 p.
- NAHIMANA Grégoire, OSSEBI Walter, MISSOHOU Ayao et AYSSIWEDE Simplicie Bosco, 2019, «Analyse de l'importance socio-économique de l'aviculture familiale dans le Département de Salemata au Sénégal », *Revue scientifique International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol. 13, N°7, p. 3131-3143.
- NGOUYAMSA Salifou, 2007, *Contribution à l'étude comparative de la qualité commerciale des œufs du marché et des œufs des grandes surfaces : Cas de la zone urbaine de la ville de Dakar*, Thèse de Doctorat en médecine vétérinaire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal, 79 p.
- NUAMA Ekoun, 2006, « Mesure de l'efficacité technique des agricultrices de cultures vivrières en Côte d'Ivoire », *Revue scientifique Économie rurale*, N° 296, p. 39-53.
- OSSEBI Walter et DIA Djiby, 2016, « Analyses économique et organisationnelle de la filière poulet local au Sénégal », *Revue Africaine de Santé et de Productions Animales*, Vol. 14, N°3-4, Dakar, Sénégal, p.73-82.
- PSRA 2021, *Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture Ivoirienne, Rapport d'étude*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 20 p.
- SAVADOGO Gouwindpoulinde Alphonsine, 2018, *Création d'un complexe avicole dans la commune de Port-Bouët*, Master en Banque et Finance, Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion, 55 p.